



L'Essentiel : 17 et 25-26 juin 2015

Compte-rendu des points importants

Comité d'Établissement - réunions extraordinaire et ordinaire

CEt Sopra Steria extraordinaire du 17 juin 2015

■ Acquisition de CIMPA

Vos élus CFDT propose l'avis ci-dessous, adopté à 4 voix pour et 2 abstentions :

« Les élus du Comité d'Entreprise Sopra Steria Group rendent un avis défavorable à l'acquisition de la société CIMPA :

. Au vu des impacts **très négatifs sur les conditions de travail des salariés de CIMPA** comme de certains salariés Sopra. Le CE de CIMPA a également fait part de ses inquiétudes dans son avis étayé négatif. Nous soutenons les salariés de CIMPA et l'avis de leur CE, et demandons à la direction de répondre à leurs demandes et de prendre des engagements. La direction a refusé de prendre des engagements afin de nous (et de les) rassurer sur le sujet. La seule annonce de la direction est que CIMPA restera filiale indépendante, quand on voit ce qui se passe pour les salariés d'I2S, filiale indépendante, les salariés ont tout à craindre...

. **De plus, nous avons de grandes inquiétudes sur le bassin Midi-Pyrénées. Le marché y est en décroissance, et les équipes associées ex-Sopra et ex-Steria sont déjà nombreuses, cette acquisition les grossit encore de près de 500 personnes.** Malgré nos demandes, notamment sur STIE (déjà victime d'abus reconnus suite à la baisse d'activité), et les recommandations de l'expert, la direction se refuse à faire tout suivi particulier sur ces populations.

. **Sur le risque économique pour Sopra Steria, il est à rappeler que la direction elle-même identifie le plus grand risque de cette opération comme le départ des compétences, donc des salariés de CIMPA. Or, rien n'est fait, ou si peu, pour les rassurer, et les techniques éprouvées d'alignement sur les règles Sopra risquent d'entraîner des départs en Rafale, voulus ou subis. »**

CEt Sopra Steria ordinaire du 25 et 26 juin 2015

■ Point 1 : Point économique

Lors du point économique, M. Vincent Paris présente la situation économique de l'entreprise et du groupe. Situation globalement assez bonne compte tenu des difficultés liées au rapprochement avec Steria. Par contre, il nous a signalé des difficultés de production sur plusieurs entités tant en France qu'à l'étranger. Nous mettons en parallèle ces difficultés de production avec la politique d'« optimisation des coûts salariaux » menée par l'entreprise, qui veut maintenir un salaire moyen le plus bas possible en poussant les salariés expérimentés hors de l'entreprise pour embaucher des jeunes moins chers mais sans expérience...

■ Point 6 : Administrateurs salarié

Les élus syndiqués demandent la mise au vote de la motion suivante :

« Les élus du CE considèrent que la liste numéro 1 s'engageant à reverser ses jetons de présence à l'association syndicale Traidunion n'est pas recevable, dans la mesure où elle viole l'article L106 du code électoral et qu'ils pensent qu'elle s'assimile à un achat de voix des élus Traidunion du CE. »

La direction refuse d'organiser le vote sans la liste Traidunion. Nous lui demandons d'organiser ce vote puis



L'Essentiel : 17 et 25-26 juin 2015

Compte-rendu des points importants

Comité d'Établissement - réunions extraordinaire et ordinaire

d'attaquer en justice si elle pense qu'il est illégal. Elle refuse. Les Traidunion interrompent le CE pendant 1h30. Le CE finit plus tôt pour reprendre sur ce point le vendredi matin à 9h. Vos élus Cfdt proposent une sortie de crise :

« Le CE vote une ligne budgétaire pour s'adresser aux personnes compétentes (avocat, Inspection du travail, Juge,...) et désigne un responsable qui instruit le point et rapporte la réponse au CE. De plus, à chaque CE, un retour sera fait ».

LesTraidu'ion tergiversent pendant une demi-heure histoire de faire perdre leur temps à chacun et d'agresser plusieurs élus... ils font changer la motion sur laquelle ils sont soit disant d'accord... et s'abstiennent !

Le point est suspendu.

■ Point 7 : Travail du dimanche : inventions !

Après enquête, les tableaux de la direction sont mensongers. Les récupérations sont inventées, puisque les salariés n'ont même pas été informés ni interrogés sur les modalités de récupération et les jours de récupération voulus.

De plus, la direction présente toujours 1 journée travaillée, mais dans les fait, les interventions prévues sont très loin des 7h22, et **peuvent aller jusque 13h de travail le dimanche !** La direction arnaque les salariés : **Récupérer 7h en échange de 13h de boulot, c'est juste illégal.** Sachant en plus qu'un salarié n'a pas le droit de travailler plus de 10h dans la journée, sauf accord exceptionnel de l'Inspection du Travail pouvant aller au maximum à 12h par jour. **N'hésitez pas à nous contacter !**

Nous demandons le suivi des heures d'intervention et refusons de donner un avis devant ces informations mensongères et tronquées !

■ Point 9 : PV mensongers et malhonnêtes

Le secrétaire Traidu'ion renoue avec ses comportements dictatoriaux. Il refuse de prendre en compte les corrections des PV des élus syndiqués, modifie leurs propos dans les PV, « oublie » les attaques de sa liste contre les autres élus, ... Nous rappelons que nous voulons que les règles simples, qui avaient cours dans ce CE, soient appliquées : droit de préciser ou corriger ces propres propos sur la prise de note, motion et avis placés dans le corps du texte et déclaration en annexe. Juste des règles de bonne pratique et de bon sens. Mais voilà, le secrétaire n'en a cure et refuse de répondre sur les corrections acceptées ou non, en refusant même de fournir un PV avec les marques de révisions ! Il méprise le travail fait par vos élus pour rendre clair les PV.

La direction, en total accord avec sa liste pro-patronale, accepte une suspension de séance de plus de 2h pour laisser le temps aux élus traidu'ion absents de venir renverser la majorité, refuse le report de l'approbation des PV les plus récents, puis fait voter les PV en 4^{ème} vitesse, à la suite et sans tenir compte des règles de fonctionnement du CE.

Attention, les PV du CE sont MENSONGERS et MALHONNÊTES (même la liste des présents peut être fausse !)



L'Essentiel : 17 et 25-26 juin 2015

Compte-rendu des points importants

Comité d'Établissement - réunions extraordinaire et ordinaire

Nous faisons la déclaration suivante :

« **La CFDT constate la collusion et la symbiose entre la direction et Traidunion.**

Lorsque les élus Traidunion demandent une suspension, ils en fixent eux-mêmes la reprise (avec parfois plus de 2h30 de suspension). Quand les élus syndiqués demandent une suspension, la direction fixe l'heure de reprise unilatéralement, sans discussion possible.

C'est ainsi que la direction et Traidunion organise l'attente d'arrivée d'élus absents et le départ d'autres pour ensuite refuser les demandes de report de point et organiser les votes du CE quand les forces en présence lui sont favorables. Dans le cas contraire, elle refuse d'organiser le vote ou reporte le point, comme sur le point 6 de l'Ordre du Jour. »

■ Point 10 : Intéressement 2015, 2016 et 2017

Les Traidunion sont clairs :

TRAIDUNION N'AURAIT JAMAIS SIGNÉ L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT !

Comme nous avons expliqué, c'est bien grâce à la CFDT qu'il y aura un intéressement cette année et les suivantes ! La CFDT a pris ses responsabilités et assume sa signature, en sauvant ce qui peut l'être pour les nombreux salariés pour qui 200€ dans l'année sont d'importance !

SANS LA CFDT, ET AVEC LES TRAUDUNION, PAS D'INTÉRESSEMENT !

■ Point 11 : Bilan Social 2014 Sopra et Bilan Social 2014 Steria

Apparemment, **personne n'a travaillé le document de plus de 100 pages, à part vos élus CFDT.**

Dans le silence assourdissant, nous proposons donc un avis étayé, adopté à l'unanimité.

« *La direction malgré toutes ces tentatives de nous montrer sa bonne volonté n'a toujours engagé aucune action concrète et efficace à ce jour que ce soit pour :*

- *Les salaires*
- *Ou L'égalité professionnelle femme/homme.*

En effet la politique salariale de la direction suit la ligne directrice de la société : les plus hauts salaires sont toujours mieux augmentés que les petits. L'écart se creuse et rien est fait pour, a minima, conserver des proportions décentes.

On constate dans les chiffres :

- **Le salaire moyen augmente à peine** (+59€ en 2 ans soit 1,75%) et ne rattrape donc pas les écarts dus à l'inflation :
- **Fin 2014, en moyenne chaque salarié a perdu 66€ par mois de pouvoir d'achat par rapport à 2007.**
- **Le montant versé participation + intéressement ne cesse de diminuer ces dernières années, et bat des nouveaux records cette année : il est au plus bas** depuis plus d'une dizaine d'années (213€ par salarié, soit une division par 7 en 4 ans)
- **Le montant versé aux actionnaires ne cesse d'augmenter, et est le plus haut jamais atteint** en 2014 (38,7M€ pour



L'Essentiel : 17 et 25-26 juin 2015

Compte-rendu des points importants

Comité d'Établissement - réunions extraordinaire et ordinaire

les actionnaires en 2014 / 23 M€ en 2013/20,5M€ en 2012/22,5M€ en 2011/9,4M€ en 2010/9M€ en 2009)

- De nouveau, en 2 ans, les 10% des salariés les moins payés ont été augmentés en moyenne de 1%, alors que les 10% des salariés les plus payés ont été augmentés de près de 3%
- Le plus gros salaire de Sopra gagne au moins 18 fois plus que le plus faible et l'écart se creuse : le plus haut salaire, un homme, (356070€) a été augmenté de 16900€ soit 5%, et le plus bas salaire (19890€), une femme, a été diminué de 416€ soit -2%.

Malgré les belles paroles, les inégalités Femmes/Hommes persistent :

- La proportion des hommes dans les 4 niveaux de hiérarchie les plus haute est écrasante, et est toujours très au-dessus de la proportion d'homme dans l'entreprise (9% de femmes en DHG, 14% en I3.3, 16% en I3.2, 22,8% en I2.2 pour 26,6% de femmes dans l'entreprise) !
- La proportion de promus augmente enfin pour les femmes, mais se situe à peine au niveau de celle des hommes, empêchant ainsi tout rattrapage.
- La proportion de femmes embauchées en CDI est inférieure à la proportion de femmes dans l'entreprise
- Les femmes sont toujours dans les familles d'emploi et classifications les moins payées.

Le recrutement quant à lui est à la peine et semble avoir évolué :

- L'âge d'embauche est en baisse, augmentation des embauches en CDD et contrat de qualification et augmentation du salaire d'embauche sauf pour les faibles qualifications, dont le salaire d'embauche diminue !

La politique de départ évolue elle aussi. Les chiffres fournis par la direction sont criants : DOUBLEMENT DES DÉPARTS CONTRAINTS (Licenciements et ruptures conventionnelles) entre 2013 et 2014. Comme nous l'avons déjà dit, les ruptures conventionnelles sont dans la plupart des cas des licenciements économiques déguisés où les salariés sont poussés à signer par des pressions psychologiques (menaces de licenciement, de mission éloignée,...). Entre 2013 et 2014, l'effectif a augmenté seulement de 3% et pourtant les Démissions ont augmenté de 11% (631 à 698) les licenciements ont augmentés de 65% (de 54 à 89) et les ruptures conventionnelles ont doublé +105% (55 à 113). La chute du nombre d'assistant-e-s continue, comme signalé l'an passé, et inquiète également pour leur surcharge de travail et la perte de proximité des salariés.

La hausse des arrêts maladie inquiètent les élus, sans qu'aucune explication ni étude ne soit apportée par la direction. Nous constatons une augmentation de plus de 50% des arrêts de plus de 30 jours, ce qui est considérable !

Le nombre d'accidents de travail et de trajet augmente, le nombre de jours d'arrêt maladie suite à ces accidents augmentent (+18% alors que +6,7% d'effectif). Le nombre de travailleurs inaptes augmente également.

La direction n'a rien voulu voir de tout cela dans sa « synthèse », et aucune correction concrète n'est envisagée.

Les élus remettent donc un avis négatif sur le Bilan Social 2014. »



L'Essentiel : 17 et 25-26 juin 2015

Compte-rendu des points importants

Comité d'Établissement - réunions extraordinaire et ordinaire

Pour ce qui est du bilan social Steria 2014, nous proposons la motion ci-dessous, adoptée à l'unanimité des élus : « Les élus demandent la communication du Bilan Social Steria 2014 aux anciens élus des CCE et CE Steria. » Nous refusons de donner un avis sur ce Bilan, étant incompétents sur un tel périmètre et à cette date.

■ Point 29 : RER A : Fermetures locales pendant 1 mois entier, tous les ans pendant 6 ans.

Vos élus Cfdt ont réclamé de la direction des solutions temporaires pendant la durée des travaux sur la ligne de RER A, desservant nombre de sites Sopra Steria. Les travaux se passant pendant l'été, les sites ne sont pas pleins à cette période et nous avons suggéré de permettre aux salariés d'aller travailler sur le site de Sopra Steria le plus proche de chez eux, afin de ne pas avoir des heures supplémentaires de transports dues aux déviations et à l'affluence sur celles-ci. Qu'un salarié aille quelques jour à Montreuil ou Mattéi plutôt qu'à Manhattan pourrait grandement améliorer les choses. La direction fait trainer sa réponse depuis longtemps, reléguant avec la complicité du secrétaire ce point à la 29^{ème} place, et nous comprenons pourquoi...

La réponse de la direction est claire : « **Démerdez-vous !** » ... et allez voir les solutions de contournement proposées par la ratp sur son site.

Nous soulignons que la solution ne coutait pourtant rien à la direction, mais simplifiait la vie des salariés, mais la direction s'y refuse.

Dans ces solutions, la ratp propose des taxis, avec lesquels elle a un partenariat : la direction remboursera-t-elle ces frais ? NON.

Nous soulignons qu'une fois de plus, les salariés de base sont traités différemment des chefs : certains ont la possibilité de travailler de chez eux ou d'aller sur l'un ou l'autre des sites parisiens de sopra steria, alors que le « grouillot de base » ne pourra que galérer...

► Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CE » il suffit d'envoyer un simple mail à EssentielSopra-subscribe@yahooigroupes.fr (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus Cfdt (la liste des DS et des élus CE et DP est disponible sur intranet Sopra Steria).

Vos élus au CE InterSyndicale Cfdt CFE-CGC

Titulaires

Bernard MOLLIER	Albi / Toulouse
Caroline RICHARD	Manhattan / Montreuil
William BEAUMOND	Aix-en-Provence
Gilles BROUILLAUD	Mattéi / Manhattan
Patrick PIOT	Manhattan / Montreuil

Suppléants

Nathalie LACASSAGNE	Albi
Pierre GIRAUDEAU	Rennes
Donatella CORAGGIO	Manhattan

